

Calvados. **ALEXANDRE**, Ang. 1870, non-sociétaire, décédé le 6 avril 1931, à Honfleur.

Lot. **BORDES** (Pierre), Ang. 1875, non-sociétaire, décédé le 2 novembre 1930, à Figeac.

Vosges. **CLAUDE** (Jean-Baptiste), Châl. 1886, non-sociétaire, décédé le 15 mars 1931, à Celles-sur-Plaine.

Seine. **HANROT** (Henri), Châl. 1874, non-sociétaire, décédé le 16 mai 1931, à Paris.

Marne. **MANSION** (Paul), Châl. 1888, non-sociétaire, décédé le 23 mai 1931, à Changy.

**ROBERT** (Pierre), Aix 1857, non-sociétaire.

**ROBELLET (Jean)**, Angers 1873, MEMBRE PERPÉTUEL, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SECOURS. — Nous avons été bien douloureusement surpris en apprenant la mort inattendue, survenue le 19 juin dernier, de notre bon camarade **ROBELLET**, qu'une embolie venait de terrasser, avant toute opération, dans une clinique où il pensait ne séjourner que tout à fait passagèrement.

Les obsèques de notre cher vice-président de la Commission de secours ont eu lieu à Paris le 23 juin, en présence de sa famille, de nombreux amis et de Camarades. A l'église Saint-Louis-d'Antin, le président **ALLAMEL**, au moment du départ pour le cimetière de Neuilly, retraça en termes émus la belle vie de travail du défunt, son active et discrète participation aux travaux de notre Société, et dit toute l'affectueuse vénération que nous avons pour ce très dévoué Camarade. Nous reproduisons ci-dessous la plus grande partie de son adieu :

« ... Celui que la mort nous enlève aujourd'hui, après cinquante-cinq années de sociétariat, fut un parfait ouvrier de notre œuvre de solidarité.

» Né en 1857, à Vienne (Isère), notre regretté Camarade entra à l'École nationale d'Arts et Métiers d'Angers en 1873. Il en sortait trois ans plus tard pour commencer une carrière qui fut d'une belle unité, et qu'on peut proposer en exemple à nos jeunes Camarades.

» Adhérent à notre Société au lendemain de sa sortie de l'École, **JEAN ROBELLET** s'inscrit modestement à notre annuaire, pendant huit ans, comme mécanicien. Puis nous le voyons s'associer en 1885, avec son ancien, notre regretté camarade **MARILLIER**, pour diriger l'Office international de brevets d'invention qui devait rapidement, dans la suite, se classer très honorablement parmi les établissements similaires. Vingt-cinq années durant, notre Camarade devait donner le meilleur de sa science et de son labeur à cette maison; il se retirait en 1910, laissant parmi ses collègues le souvenir d'un homme éminemment courtois, ayant exercé avec grande distinction ce métier difficile d'ingénieur-conseil qui demande, avec de l'érudition, de sérieuses et multiples connaissances.

» **JEAN ROBELLET** eut dès lors une vie paisible, qui eût pu être parfaitement heureuse s'il n'avait eu l'affreux malheur de perdre un fils tendrement aimé. Ce deuil cruel s'imprima profondément dans son cœur de père, qui ne trouva de dérivatif à sa peine que dans l'exercice d'une bonté dont nous le savions prodigue.

» Jamais, en effet, il ne s'était dérobé au beau devoir de la camaraderie; le Comité de notre Société, à quatre reprises différentes, connaissant sa pondération, son jugement sûr, sa compétence et le plaisir qu'il avait à se rendre utile,

était allé chercher sa collaboration, à laquelle M. ROBELLETT se donna toujours de tout cœur.

En 1912, il fut chargé d'écrire sur notre Société une substantielle petite brochure, résumant les états de service des ingénieurs des Arts et Métiers depuis la fondation des Écoles, travail scrupuleusement établi et que nous avons été heureux de retrouver, depuis, comme un précieux élément de l'histoire de notre Société.

En 1918, porté à la vice-présidence du Comité, ROBELLETT fut prié de prendre en mains la haute direction de notre Groupement, dont l'importance à cette époque était déjà considérable. Mais les exhortations de ceux des nôtres qui savaient trouver en lui un président de premier plan, ayant pour ce poste tout le relief et toute l'autorité morale désirables, ne purent vaincre la grande modestie de notre Camarade, qui rentra dans le rang peu après.

Sollicité toutefois, depuis, d'orienter son dévouement vers l'institution de fraternelle entr'aide qu'est notre Caisse de secours, M. ROBELLETT répondait avec enthousiasme à cet appel, prenait bientôt dans cet organisme les fonctions de secrétaire, puis celles de vice-président qu'il occupa d'une façon ininterrompue et particulièrement active depuis 1925. Toutes les semaines, nous le vîmes jusqu'à ces derniers temps, participer aux travaux de la commission gestionnaire, jugeant avec une attention, une délicatesse, une bonté toujours en éveil, les cas douloureux qui lui étaient présentés.

Ce dévouement trouvait sa récompense dans la médaille d'or que notre Société, en janvier 1929, décernait à Jean ROBELLETT, qui s'en montra touché et le marqua par une généreuse libéralité.

Longtemps encore, nous espérons voir cet excellent Camarade nous seconder dans notre œuvre de fraternité. Sa fin prématurée laisse, dans nos rangs, un vide difficile à combler.

Madame, votre douleur est la nôtre; puissiez-vous, dans les multiples témoignages de sympathie qui se manifestent autour de ce cerveau, trouver quelque adoucissement à votre grande peine. Le nom de Jean ROBELLETT, parmi ses Camarades les ingénieurs des Arts et Métiers, survivra comme celui d'un homme de bien, ayant fait le plus grand honneur à nos écoles, autant par sa science que par ses hautes qualités morales.

Mon cher camarade ROBELLETT, adieu! Soyez remercié pour tout le bien que vous avez fait parmi nous. »